Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260605-DELIB2026036-DE

Mairie de Val d'Izé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vendredi 5 juin 2026, à 18h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.
La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 20 mai 2026 et affichée.

Membres élus : 23 **En fonction :** 23 **Présents :** 22

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1er Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2ème Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse ,4ème Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6ème Adjoint ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean-Pierre ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; Mme NEVEU Mélanie ; M. HERVÉ Olivier ; Mme HERVAGAULT Sandra ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Membre absent : M. HUET Stéphane a donné pouvoir à M. Nicolas SUHARD ;

Monsieur François Xavier JUGUETest désigné secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-036
OBJET : SENATORIALES. ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales ; il indique que doivent être élus 7 délégués et 4 suppléants.

a) Composition du bureau électoral :

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, à savoir :
Mme HUCHET Maryse - M. GIEUX Michel - Mme PERINET Anabelle - M. BEAULIEU Antoine
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Une seule liste est déposée : Liste 1 DELVA

***c) Élection des délégués* titulaires :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 22

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260605-DELIB2026036-DE

A obtenu ***Liste 1*** : 22 voix

M. le Maire proclame les résultats définitifs : **Liste 1 DELVA** : 7 sièges

d) <u>Élection des délégués suppléants</u>

M. le Maire proclame les résultats définitifs : **Liste 1 DELVA** : 4 sièges

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA

